

Lorsque les chanoines de Saint-Just mettaient le grand acharnement que nous savons à conserver le couvent de leurs voisins et refusaient de le restituer malgré les ordonnances de la sénéchaussée et les réclamations de ses propriétaires, l'église dont le noble chapitre s'était emparé était loin d'être ce que nous la voyons aujourd'hui. Ce n'était alors qu'une humble chapelle, obscure et humide, insuffisante pour recevoir les fidèles. Sa pauvre apparence l'avait sauvée du pillage et de la ruine : le chapitre qui s'y réfugiait ne pouvait pas trop s'en plaindre. Il fallut un siècle pour terminer l'édifice dont le Père Simon Guichard, quelques mois après l'établissement du monastère, avait jeté les fondements.

La première avait été posée et bénite, le 25 mai 1555, par le Révérend Père seigneur Botheau, auxiliaire de l'archevêque de Lyon, le cardinal de Tournon. Cent ans après, l'évêque d'Autun, Louis Dony d'Attichy faisait la consécration solennelle du temple, dédié à l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie.

Cette cérémonie s'accomplit avec une pompe extraordinaire et au milieu d'une foule accourue de tous les côtés et de tous les rangs de la cité. On avait choisi le lundi de la Pentecôte, 2 juin 1653, fête chômée à cette époque : le prélat qui officiait était un ancien religieux minime, l'auteur même de l'histoire de son ordre. Nommé à l'évêché de Riez en 1630 par la bienveillance du cardinal de Richelieu, qui l'avait rencontré et apprécié pendant son exil d'Avignon, il avait été depuis peu transféré à celui d'Autun. Une coutume fort ancienne, qui remettait à l'évêque d'Autun pendant la vacance du siège, l'administration spirituelle et temporelle du diocèse de Lyon, lui permettait ainsi d'exercer ce droit temporaire dans une maison de son ordre et dans la ville métropolitaine.